

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

ET DU VIGNOLE NEUCHATELOIS.
Paraissant le **MERCREDI** et le **SAMEDI**.

PRIX DE L'ABONNEMENT:
pour la Suisse:
Pour un an, la feuille prise au bureau fr. 6.—
expéd. franco par la poste » 7.—
Pour 6 mois, la feuille prise au bureau » 3.50
par la poste, franco » 4.—
On s'abonne au bureau de la Feuille, rue du Temple-neuf, n° 3, à Neuchâtel, et dans tous les bureaux de poste.
Pour l'étranger: les frais de port en sus.

PRIX DES ANNONCES:
Pour 2 insertions, de 1 à 7 lig., de 50 à 75 c.
3 » de 1 à 7 » 75 à 1 fr.
Et 5 cent. par chaque ligne en sus, par insertion.
Une remise pour les annonces est accordée aux abonnés d'un an dès le 1^{er} janvier.
Tout envoi doit être affranchi.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES. — JANVIER 1864.

OBSERVATOIRE DE NEUCHÂTEL.										CHAUMONT.									
Jours du mois	TEMPÉRATURE en degrés centigrad.			Baromèt en milli.	Eau tombée.	VENT DOMINANT.		ETAT du ciel.	REMARQUES.	Jours du mois	TEMPÉRATURE en degrés centigrad.			Baromèt en milli.	Eau tombée.	VENT DOMINANT.		ETAT du ciel.	REMARQUES.
	Moyenne du jour	Minim.	Maxim.			Direction.	Force.				Moyenne du jour	Minim.	Maxim.			Direction.	Force.		
9	7,3	8,6	5,6	722,7	0	N.-E.	Calme.	Couvert.	Brouillard. Givre.	9	0,3	4,4	2,1	664,7	0	S.-O.	tr.-faib.	Clair.	Alpes claires, brouill. jusqu'au pied.
10	8,6	12,2	3,3	723,8	0	E.	Faible.	id.	id. clair jusqu'à 5 h. du s.	10	0,6	3,5	2,6	665,6	0	id.	Id.	Tr.-clair.	Id. brouill sur le lac.
11	9,0	13,0	6,2	725,7	0	N.-E.	Calme.	id.	id et givre	11	2,9	5,9	0,7	666,6	0	E.	Id.	Clair.	Id id. jusqu'au pied.
12	7,9	11,0	4,4	727,8	0	N.-E.	Faible.	id.	Brouill. à moitié Chaum. et sur le lac.	12	2,2	6,8	2,6	668,8	0	S.-O.	id.	Tr.-clair.	id. direction du brouill. Est.

IMMEUBLES A VENDRE

Jolie propriété, au faubourg. Pour la St-Jean prochaine ou déjà pour la St-George, on offre à vendre ou à louer, à proximité de la ville de Neuchâtel, dans l'emplacement dit Vieux-Châtel, une jolie propriété consistant en une maison d'habitation et en un terrain de la contenance d'environ 7 ouvriers, disposés en terrasse, verger et jardin potager. La maison, grande et bien bâtie, contient un appartement commode et spacieux de 12 à 15 pièces avec dépendances, dont on pourrait facilement et à peu de frais faire deux logements. Outre l'issue principale placée au midi en face du Crêt, est une seconde issue au nord, sur la rue du Vieux-Châtel; le chemin qui y conduit est praticable pour les voitures. Un puits de bonne eau se trouve à proximité de la maison dans le jardin. — Dans le cas où l'on recevrait des offres plutôt pour louer que pour acheter la dite propriété, il serait fait au locataire des conditions favorables quant à une location plus ou moins longue, selon sa convenance. — Pour de plus amples renseignements s'adr. à M. Ch. H. Godet, faubourg du Crêt à Neuchâtel, ou à M. H. Gallot, pasteur au Locle.

Vente d'immeuble.

Les héritiers de feu Marie-Thérèse Besson née Buchenel, exposent en vente publique: 1° Une montagne en nature de pâturage, de l'alpage de 4 à 6 bœufs, avec une loge sus-assise, située à la **Chaux-Damin** sur Fontaines. 2° Une dite de 48 poses de terrain cultivable et une forêt en un seul tenant, avec une maison d'habitation sus-assise, située à la **Joux-du-Plane** sur Chézard et Dombreson. L'adjudication du premier immeuble aura lieu à l'hôtel du District, à Fontaines, le samedi 15 février 1864, de 8 à 10 heures du soir, et le second à l'hôtel de commune au Petit-Chézard, le lundi 15 février 1864, aussi de 8 à 10 heures du soir, aux conditions des minutes de vente qui se trouvent déposées dans ces deux hôtels.

3. A vendre ou à louer, pour cause imprevue, une maison réparée à neuf et agréablement située au Grand-Cortaillod, renfermant deux logements avec dépendances et jardins potagers. S'adresser au propriétaire Henri-Constant Henry, au dit lieu.

4. On offre à vendre une vigne d'un bon plant et bien entretenue, de la contenance de 5 ouvriers, située aux Vernes sur Colombier. S'adr. aux Demoiselles Simon, faubourg, n° 28.

Vente de Maison.

A vendre, à des conditions avantageuses, pour entrer en jouissance de suite ou à convenance, l'hôtel de la **Croix-fédérale à Serrières**. Cet hôtel, nouvellement restauré, avec ses nombreuses dépendances bien éclairées, pourrait facilement être transformé en établissement industriel. Il comprend en outre une **boulangerie** et un **atelier de serrurerie** bien achalandés. Pour de plus amples informations, s'adresser au propriétaire Buhler-Borel, au dit lieu.

6. Aucun enchérisseur ne s'étant présenté à l'audience du juge de paix de St-Blaise, le 22 décembre courant, pour l'immeuble ci-après désigné, qui avait été exposé en enchères publiques ensuite d'un jugement d'expropriation rendu le 20 mars 1865 par le tribunal civil du district de Neuchâtel, le juge a fixé une nouvelle enchère du dit immeuble au mardi 2 février prochain. En conséquence, il sera procédé par le juge de paix de St-Blaise, siégeant au lieu ordinaire de ses séances dans l'hôtel de commune du dit lieu, le **Mardi 2 Février prochain, à 9 heures du matin, à la vente par voie d'enchères publiques de l'immeuble dont il s'agit, appartenant au citoyen Moïse-Joseph Reverchon, fabricant de draps et fleur de laine, à St-Blaise, savoir: deux bâtiments situés dans le haut du village de St-Blaise, à destination de filature de laine et foute, avec habitation, séparés par le ruisseau, avec jardin au joran, contenant environ un ouvrier, places, cours d'eau, usines, rouages et engins, toutes dépendances et appartenances quelconques dans les limites suivantes: de vent les enfants de Gustave Junier et un sentier public; de joran, Samuel Dubied, madame veuve Haller née Péters, et Louis-Alphonse Junier, de bise, madame veuve Terrisse-Vaucher, Henri Tribolet et Auguste Monnier, et d'uberre ce dernier, et les enfants de Gustave Junier.**

Les conditions de vente seront lues avant l'enchère, et l'on prévient les amateurs qui seraient disposés à continuer l'exploitation de la filature de laine et de la fabrication des draps et milaines, que les propriétaires des engins, métiers et outils seront très-coulants pour la cession de cette partie mobilière, et accorderont des facilités pour les paiements.

Donné pour être publié trois fois dans la Feuille d'avis.

St-Blaise, le 31 décembre 1865.

Le Greffier de Paix.
PAUL DARDEL.

VENTE PAR VOIE D'ENCHÈRES.

7. Le syndic de la masse en faillite de Louis-Daniel Vassaux, de Cudrefin, boucher à Neuchâtel, vendra par voie d'enchères, en l'audience du juge de paix de Neuchâtel, à l'hôtel-de-ville du dit lieu, le mardi 19 janvier 1864, à 9 h. du matin, la part afférente à la dite masse, soit la moitié d'une créance ou **lettre de rente** souscrite en faveur du failli, à Cudrefin, le 22 juin 1857, par Isac-Daniel Vassaux, du capital total de fr. 2000; acte reçu, S. Jannin, notaire; garantie par une hypothèque inscrite au contrôle des charges immobilières d'Avanches et au registre communal de Cudrefin, le 26 juin 1857. L'autre moitié de la créance appartient à un tiers à qui elle a été cédée le 25 octobre 1861.

Donné pour être inséré dans la Feuille d'avis de Neuchâtel.

Neuchâtel, le 9 janvier 1864.

Le greffier de paix,
RENAUD, notaire.

Attention.

Le jeudi 21 janvier 1864, il sera exposé aux enchères publiques, dans la maison Prince charpentier, au Plan, un mobilier complet dans un très bon état de conservation, des bois de chêne en planches et billons, plusieurs chars, et tous les outils nécessaires à un atelier de charpentier et menuisier très-bien organisé pour 10 à 12 ouvriers, et dont le détail serait trop long. Les montes commenceront à 9 h. du matin.

A VENDRE.

9. On offre à vendre en bloc, pour cause de mort, toutes les marchandises composant un petit magasin nouvellement monté à Neuchâtel, en cigares, tabacs, liqueurs, cannes et autres articles de quincaillerie dont l'inventaire au prix de facture ascende à la somme de fr. 4,279. L'acquisition de ces marchandises de bonne qualité et bien conservées, serait une occasion favorable pour une personne qui désirerait s'établir et en continuer la vente.

Le paiement au comptant sera suivi d'un escompte de 20 %.

S'adresser pour voir les marchandises et pour traiter, au citoyen S.-L. Bonjour, agent d'affaires, rue de l'Hôpital, n° 5, à Neuchâtel.

COMMERCE DE BOUTEILLES

en tous genres, recuites au bois, de Ch. Rock fils, à la Vieille-Loye (Jura), qualité supérieure de bouteilles fédérales et chopines, litres, verre clair et mixte, champenoises, bouteilles à Madère, à vin du Rhin, en verre rouge, cruchons, bombonnes de toute grandeur, nues ou clissées, provenant des meilleures fabriques de France, reconnues par les épreuves des chimistes, (fabriques de Châlons s/S, d'Epinal, Blanz), toujours à des prix et conditions avantageux. Il expédie à toutes les gares en wagon complet ou par cadre de 1000 bouteilles. Par la même occasion, cette maison offre à prix réduit, à Neuchâtel, les bouteilles de MM. Tumbouf et Neveu qui lui restent en magasin, par suite de mal fourniture de leur part.

Avis aux Boulangers,

qui auraient des fours à reconstruire. On offre à vendre, à de favorables conditions, une partie briques pour fonds de fours, vulgairement appelées **gueuses**. S'adresser au bureau de cette feuille qui indiquera la personne chargée de cette vente.

12. A vendre, d'occasion, un **bon billard** avec deux jeux de billes. S'adr. au bureau de cette feuille.

15. A vendre, un lit-de-repos en damas brun, à un prix raisonnable. S'adr. à Isac Picard, rue du Neubourg, n° 54.

14. Un dépôt de véritables **pastilles Streker**, dites pastilles de ministre et tablettes de Nyon, pour les rhumes, la toux, l'enrouement et toutes les irritations de la gorge et de la poitrine, est établi chez T. BOSSON, au magasin du faubourg.

Librairie Sam. Delachaux.

Dernières publications.

- Guide pour le culte de famille** ou recueil de prières; 2 fr.
- L'Eternité d'avant les siècles**, par Rosselet, pasteur; 75 c.
- Socrate et Jésus-Christ**, par F. de Rougemont, 40 c.
- L'harmonie de notre être**, par le docteur Châtelain, 5 fr.
- Statistique de Neuchâtel en 1353**, par A. Roulet, 3 fr.
- Le prince Berthier et le bataillon de Neuchâtel**, de 1806-1814, par A. Bachelin, in-4°, fr. 4.
- Opuscules**, p. F. de Rougemont; fr. 2.50.
- Le premier voyage de Cécile**, joli vol. in-12, 60 c.

Vient de paraître.

- La voix de Jérusalem**, par Puau; in-12; fr. 5.50.
- L'inspiration prouvée par ses œuvres**, par A. Monod; fr. 1.50.
- Les trois berceaux**, in-12, 20 c.

Il reste encore à M^{me} Borel-Favarger, n° 22, rue de l'Hôpital, de beaux **mouchoirs de poche** en fil pour messieurs et pour dames, des toiles de fil pour **taies d'oreillers**; le tout à des prix très-réduits.

17. A vendre, un **laigre rond** contenant 2585 pots, et un dit ovale de 1555 pots, les deux en bon état. S'adr. à la veuve de F. Bury, instituteur, au Landeron.

18. A vendre, une capote soie noire pour une personne âgée, et différents chapeaux, ainsi que deux habits de drap noir; plus 6 chaises, deux petites tables, un fauteuil, un lit en fer, 2 feuillets de table et 4 chevaux, un bonheur-du-jour, une petite glace, deux grandes marmites et tuffets, 80 bouteilles noires, un puits, un cadre pour tour de lit avec corniche, une pailasse de bourre pour lit d'enfant. S'adresser rue de l'Hôpital, 8, au 2^{me}.

AVIS

AUX PERSONNES QUI ONT LA VUE AFFAIBLIE

M. Mulhauser, opticien, à Lausanne, rappelle à ses nombreux clients et au public en général, qu'il sera à Neuchâtel dès le 14 courant, à l'hôtel du Faucon, où il recevra, de 10 à 4 h., toutes les personnes qui voudront l'honorer de leur confiance et se procurer de ses excellentes lunettes à courbe convergente très-précise, renommées pour la conservation et le rétablissement des vues altérées, fatiguées ou affaiblies, soit par l'âge, le travail ou par d'autres infirmités de l'organe visuel.

La réputation et la confiance méritée dont il est favorisé depuis nombre d'années à Neuchâtel, est un sûr garant qu'on peut s'adresser à lui pour tout ce qui concerne la vue.

Un débit de **FARINES & SONS** de froments du pays, est ouvert au rez-de-chaussée de la maison de M^{me} Monvert, près du poids public, entrée vis-à-vis la maison Neuve. Les personnes qui désirent avoir de la fleur de farine pour la cuisine, peuvent s'y en procurer en toute confiance.

Il vient de paraître

En vente chez S. Delachaux

à NEUCHÂTEL.

SERMONS

par Eugène Bersier, pasteur à Paris. Un volume de 360 pages in-12, prix fr. 3»50.

La parole de Caïn. — La veuve ou le don sans réserve. — Les humbles. — La vue et la foi. — L'obéissance. — La solitude. — La fatalité. — Le chrétien se sanctifiant pour ses frères. — Le Dimanche. — Connaître selon l'esprit. — La présence du Christ.

BOULANGERIE PIDOUX, rue des Moulins n° 8, du pain mi-blanc à 12 centimes, et le pain de première qualité, à 15 centimes la liv.

23. A vendre, un **tour à tourner le bois**, tout neuf et bien construit. Pour le voir, s'adresser au Vauseyon, au restaurant.

24. A vendre, un joli petit **chien épagneul** que l'on céderait à très-bas prix. S'adresser au bureau d'avis.

A vendre une **pièce de sapin** de 36 pieds de long, convenable pour *mais* de pressoir, et plusieurs autres billons pour planches ou plateaux. De plus, environ 1000 pieds de bois équarri, prêt à servir. S'adr. à Jules-Frédéric Renaud, à Montezillon.

Magasin de MEYER-RICHARD.

Cache-nez et **gants d'hiver** de toutes espèces.

Gilets et caleçons de flanelle. Chemises de flanelle, et confection, sur commande, de chemises de tous genres.

Toujours un choix des plus complets de cols, **cravates**, écharpes, faux-cols de chemise, foulards, mouchoirs en fil, devants de chemises, etc.

Les cosmétiques suivants, tant favorisés, savoir :

POMMADE VÉGÉTALE EN BATONS

à 1 fr. la pièce originale, Préparée sous les auspices du **D^r Lindes**, professeur à Berlin, excellente par la pureté de ses ingrédients végétaux, et par son influence salutaire sur la souplesse de la chevelure, et

Le Savon D'ITALIE de Miel en 1/4 et 1/2 tabl. de 75 et 40 c. de **A. Sperati**, pharmacien à Lodi (Lombardie), rafraîchissant et rendant la peau très-douce — se trouvent *véritables* à Neuchâtel, au **seul dépôt** de M. Ch. LICH-TENHAHN

28. Le soussigné annonce à l'honorable public de Neuchâtel et des environs, qu'il vient d'ouvrir, sous l'hôtel du Vaisseau, un magasin d'**épicerie et liquides**. Il espère par la bonne qualité des marchandises et la modicité de ses prix, mériter la confiance des personnes qui voudront bien la lui accorder et qu'il sollicite. Charles SCHUPBACH.

29. A vendre d'occasion, un bon **potager** tout neuf, pour 8 personnes. S'adresser rue Pury, n° 4, au 1^{er}, chez M. Sausset.

30. Les personnes qui désirent avoir de la bonne tourbe provenant des tourbières du Biedrière les Ponts, ainsi que des kerbes et de bon bois de hêtre sec, sont priées de s'adresser à H. Wittwer, ferblantier, à l'Ecluse, qui est chargé du placement de ces combustibles; les expéditions se font immédiatement.

MANUFACTURE DE PIANOS

de
MM. FABIAN ET DIELITZ

2, rue des Terraux,

Pianos supérieurs de fr. 700 à 800, égalant en sonorité et surpassant en solidité les pianos étrangers d'un prix beaucoup plus élevé; garantis 5 ans. — Dépôt de pianos de **Paris** de Pleyel, Kriegelstein, Blanchet, etc. — Pianos d'occasion de fr. 40 et plus. — Echange; location; réparations et accords en ville et au dehors.

32. A vendre, plusieurs **traîneaux** couverts et découverts, deux glisses, une à un et l'autre à deux chevaux. Le tout en bon état et à des prix très-modérés. S'adr. à G. Liebermann, carrossier, à Neuchâtel.

33. A vendre, un laminoir, un découpoir, un burin fixe avec son établi, plus 5 boulets de graveur, dont un pour l'acier, et tout un assortiment d'outils de graveur. S'adresser rue de l'Hôpital 8, au 2^{me}.

34. A vendre, faute d'emploi, une **bai-gnoire** neuve, fabriquée avec le plus grand soin. S'adr. à F. Dietz, à Serrières. Le même demande à acheter, de rencontre, une bonne **balance** de la force de 40 à 60 livres, si possible avec les poids.

35. A vendre d'occasion, chez Alexis Martenet-Schorpp, au magasin ruelle Fleury: plusieurs fauteuils, dont un voltaire presque neuf, un buffet vitré pour salle à manger et une armoire à deux portes, vingt couvertures de laine, fourneaux de fer avec marmites, canapés, chaises, tables, bois-de-lits en noyer et en sapin, quinquets au pétrole et lampes modérateur, une ancienne carabine, de bien jolies gravures, bureau antique, commodes, glaces, literie, matelas avec ou sans ressorts, paillasses. Habillements d'homme et de femme, batterie de cuisine etc., le tout à des prix très-bas.

ON DEMANDE A ACHETER.

36. On demande à acheter de vieux **écrous de pressoir** en noyer. S'adresser à M. L. Reuter, au faubourg.

37. On demande à acheter, de rencontre, une **selle de dame**, en bon état. S'adr. à L. Matthey, maître sellier, rue St-Honoré.

A LOUER.

38. A louer, de suite, une belle grande chambre meublée, pour un ou deux messieurs. S'adr. rue de l'Hôpital, n° 19, 3^{me} étage.

39. A louer, pour le 1^{er} février, au café du Mexique, une jolie chambre meublée, se chauffant avec cheminée et poêle.

40. A louer, pour St-Jean prochaine, un logement composé de 4 chambres et dépendances, situé rue des Terraux. S'adr. au bureau d'avis.

41. A louer, meublée, pour une saison ou à l'année, à proximité de la ville et au bord du lac, un logement neuf, composé de 9 à 10 pièces et dépendances. S'adresser à l'Ecole 17, à Neuchâtel.

42. Grand' rue, n° 12, 1^{er} étage, à louer de suite une jolie chambre meublée, chauffée et indépendante.

43. On offre une chambre pour ouvriers, au 2^{me} étage rue du Seyon au n° 9.

44. A louer, dès à présent ou pour plus tard si on le désire, une petite maison contenant 10 chambres et deux cuisines, cave, bûcher, jardin, plantage et une partie en vigne; on tient plus à des personnes soigneuses qu'à un prix élevé. S'adresser, pour visiter et traiter du prix, au restaurant du Vauseyon.

45. A louer, dès-maintenant, une chambre meublée se chauffant. S'adresser rue des Moulins, n° 31, au second étage.

46. A louer, pour la St-Jean, un logement au second étage de la maison du n° 10, rue St-Maurice, composé de 5 chambres, cuisine et dépendances. S'adresser au propriétaire dans la dite maison.

47. A louer, une chambre meublée avec pension, pour un ou deux messieurs. Chez Ch. Schudel, ruelle Dublé, n° 3, second étage.

48. A louer, une chambre et une mansarde, meublée et se chauffant, avec la pension. S'adresser maison Neuve, n° 4, 1^{er} étage, côté de bise.

49. Pour de suite, une jolie chambre non meublée avec part à la cuisine et au galetas; on donnera la préférence à une demoiselle. S'adresser rue des Moulins, 10, au 5^{me}.

50. De suite, à louer une jolie chambre meublée ou non, se chauffant, ayant vue sur le lac. S'adr. rue du Coq-d'Inde, n° 18.

51. A louer, de suite ou pour St-Jean, un magasin avec arrière-magasin, au centre de la ville. S'adresser rue du Temple-neuf, n° 18, 1^{er} étage.

52. A louer, de suite, 2 chambres meublées, dont l'une pour deux personnes tranquilles, avec la pension. Rue du Coq-d'Inde n° 12, au second.

53. A louer, de suite, à une personne seule et tranquille, une belle petite chambre meublée, indépendante, à 2 fenêtres, au soleil et qui se chauffe, pour le prix de 10 fr. par mois. S'adr. à Humbert, horloger, rue de la Collégiale, n° 10.

54. A louer pour St-Jean 1864, deux magasins situés au centre de la ville de Neuchâtel, avec logement si on le désire. S'adr. à Mme veuve Petitpierre-Virchaux, rue des Halles.

55. A louer, pour Noël 1864, un magasin avec logement, très-favorablement situés au centre de la ville. S'adresser à M^{me} veuve Petitpierre-Virchaux, rue des Halles.

A louer pour St-Jean 24 juin 1864, deux des plus beaux et agréables appartements de la ville, composés chacun de 12 chambres avec de commodités dépendances; ces logements à remettre pour cause de mort et de départ. Plus, dans la même maison, un appartement de 4 chambres, cuisine, cave et galetas. S'adr. au concierge du cercle de lecture, rue du Musée n° 1.

57. A louer, dès-maintenant, une belle chambre meublée et chauffée. S'adresser rue du Coq-d'Inde, n° 12, au premier.

58. Pour la St-Jean, à louer un appartement situé au soleil levant, composé de 6 pièces et grandes dépendances. S'adr. à A. Tripet-Prince rue du Coq-d'Inde.

59. A louer, pour de suite, deux chambres garnies très éclairées et se chauffant. S'adresser rue des Moulins n° 13, 2^{me} étage.

ON DEMANDE A LOUER.

60. Dans un grand centre, à proximité d'une gare, une famille recommandable, offrant des garanties, demande à louer un établissement (**auberge ou pinte**) bien achalandé. Il sera desservi avec soin, intelligence et activité. Adresser les offres, franco, avant le 1^{er} février, poste restante, sous les initiales A. C. E. à Neuchâtel.

61. **Deux dames** seules demandent à louer pour la St-Jean un petit appartement propre et situé au soleil. S'adresser au bureau d'avis.

L'AMI FRITZ.

Fritz, s'étant retourné sur les marches de l'estrade, promena ses regards autour de la salle, et il eut peur un instant de ne pas trouver Sûzel. Les belles filles ne manquaient pas: des noires et des brunes, des rousses et des blondes, toutes se redressaient, regardant vers Kobus, et rougissant lorsqu'il arrêtait la vue sur elles, car c'est un grand honneur d'être choisie par un si bel homme, surtout pour danser le *treieleins*. Mais Fritz ne les voyait pas rougir; il ne les voyait pas se redresser comme les houzards de Frédéric Wilhelm à la parade, effaçant leurs épaules et se mettant la bouche en cœur; il ne voyait pas cette brillante fleur de jeunesse épanouie sous ses regards; ce qu'il cherchait, c'était une toute petite vergissmeinnicht, la petite fleur bleue des souvenirs d'amour.

Longtemps il la chercha, de plus en plus inquiet; mais enfin il la découvrit au loin, cachée derrière une guirlande de chêne tombant du pilier à droite de la porte. Sûzel, à demi effacée derrière cette guirlande, inclinait la tête sous les grosses feuilles vertes, et regardait timidement, à la fois craintive et désireuse d'être vue.

Elle n'avait que ses beaux cheveux blonds tombant en longues nattes sur ses épaules pour toute parure; un fichu de soie bleue voilait sa gorge naissante; un petit corset rouge, à bretelles de velours, dessinait sa

taille gracieuse; et près d'elle se tenait, droite comme un i, la grand'mère Annah, ses cheveux gris fourrés sous le béguin noir, et les bras pendants. Ces gens n'étaient pas venus pour danser; ils étaient venus pour voir, et se tenaient au dernier rang.

Les joues de Fritz s'animent; il descendit de l'estrade et traversa la hutte au milieu de l'attention générale. Sûzel, le voyant venir, devint toute pâle, et dut s'appuyer contre le pilier; elle n'osait plus le regarder. Il monta quatre marches, écarta la guirlande, et lui prit la main en disant tout bas:

— Sûzel, veux-tu danser avec moi le *treieleins*?

Elle, alors, levant ses grands yeux bleus comme en rêve, de pâle qu'elle était, devint toute rouge:

— Oh! oui, monsieur Kobus! fit-elle en regardant la grand'mère.

La vieille inclina la tête au bout d'une seconde, et dit:

— C'est bien... tu peux danser.

Car elle connaissait Fritz, pour l'avoir vu venir à Bischem dans le temps, avec son père.

Ils descendirent donc dans la salle. Les valets de danse, le chapeau de paille couvert de banderoles, faisaient alors le tour de la baraque, au pied de la rampe, agitant d'un air joyeux leurs martinets de rubans, pour faire reculer le monde. Hâan et Schoültz se promenaient encore à la recherche de leurs danseuses; Iôseff, debout devant son pupitre, attendait; Bockel, sa contrebasse contre la jambe tendue, et Andrès, son violon sous le bras, se tenaient à ses côtés; ils devaient seuls l'accompagner.

La petite Sûzel, au bras de Fritz au milieu de cette foule, jetait des regards furtifs, pleins de ravissement intérieur et de trouble; chacun admirait les longues nattes de ses cheveux, tombant derrière elle jusqu'au bas de sa petite jupe bleu clair bordée de velours, ses petits souliers ronds, dont les rubans de soie noire montaient en se croisant autour de ses bas d'une blancheur éblouissante; ses lèvres roses, son menton arrondi, son cou flexible et gracieux.

Plus d'une belle fille l'observait d'un œil sévère, cherchant quelque chose à reprendre, tandis que son joli bras, nu jusqu'au coude suivant la mode du pays, reposait sur le bras de Fritz avec une grâce naïve; mais deux ou trois vieilles, les yeux plissés, souriaient dans leurs rides et disaient sans se gêner:

— Il a bien choisi!

Kobus, entendant cela, se retournait vers elles avec satisfaction. Il aurait voulu dire aussi quelque galanterie à Sûzel; mais rien ne lui venait à l'esprit: il était trop heureux.

Enfin Hâan tira du troisième banc, à gauche, une femme haute de six pieds, noire de cheveux, avec un nez en bec d'aigle et des yeux perçants, laquelle se leva toute droite et sortit d'un air majestueux. Il aimait ce genre de femmes; c'était la fille du bourgmestre. Hâan semblait tout glorieux de son choix; il se redressait en arrangeant son jabot, et la grande fille, qui le dépassait de la moitié de la tête, avait l'air de le conduire.

Au même instant, Schoültz amena une petite femme rondelette, du plus beau roux qu'il soit possible de voir, mais gaie, souriante, et qui lui sauta brusquement au coude, comme

pour l'empêcher de s'échapper.

Ils prirent donc leurs distances, d'abord pour se promener autour de la salle, comme cela se fait d'habitude. Ils avaient à peine achevé le premier tour, que Iôseff s'écria:

— Kobus, y es-tu?

Pour toute réponse, Fritz prit Sûzel à la taille, du bras gauche, et, lui tenant la main en l'air, à l'ancienne mode galante du dix-huitième siècle, il l'enleva comme une plume. Iôseff commença sa valse par trois coups d'archet. On comprit aussitôt que ce serait quelque chose d'étrange: la valse des esprits de l'air, le soir, quand on ne voit plus au loin sur la plaine qu'une ligne d'or; que les feuilles se taisent, que les insectes descendent, et que le chantre de la nuit prélude par trois notes: la première grave, la seconde tendre, et la troisième si pleine d'enthousiasme, qu'au loin le silence s'établit pour entendre.

Ainsi débuta Iôseff, ayant bien des fois, dans sa vie errante, pris des leçons du chantre de la nuit, le coude dans la mousse, l'oreille dans la main, et les yeux fermés, perdu dans des ravissements célestes. Et s'animant ensuite, comme le grand maître aux ailes frémissantes, qui laisse tomber chaque soir, autour du nid où repose sa bien-aimée, plus de notes mélodieuses que la rosée ne laisse tomber de perles sur l'herbe des vallons, sa valse commença rapide, folle, étincelante; les esprits de l'air se mirent en route, entraînant Fritz et Sûzel, Hâan et la fille du bourgmestre, Schoültz et sa danseuse dans des tourbillons sans fin. Bockel soupirait la basse lointaine des torrents, et le grand Andrès marquait la mesure de traits rapides et joyeux comme des

62. On cherche à louer un local propre à y établir un atelier, soit en ville, soit aux environs. S'adresser à la rédaction qui indiquera.

OFFRES DE SERVICES.

63. Un homme intelligent, parlant trois langues et possédant de très-bons certificats, cherche une place pour de suite dans un magasin. S'adr. au bureau d'avis.

64. Une domestique très-recommandable, d'un caractère doux, de mœurs irréprochables, et qui connaît le train d'un ménage, demande une place pour de suite. Le bureau d'avis indiquera.

65. Une **bonne nourrice**, cherche une place à Neuchâtel ou aux environs. S'adr. à M. le pasteur de Diesse.

66. Une domestique qui parle français et allemand, qui sait bien cuire et s'acquitter de tous les soins du ménage, demande une place de cuisinière ou femme de chambre. S'adresser à Isac Rosen, à Cerlier.

67. Une fille allemande de 20 ans voudrait se placer comme sommelière ou femme de chambre, ou pour faire le service d'un ménage; elle parle assez bien le français. S'adresser au café du Carré, rue Neuve des Poteaux, 9.

68. Une honnête jeune fille de ce canton, âgée de 18 ans, parlant les deux langues, cherche à se placer le plus tôt possible pour le service d'un petit ménage. S'adr. au bureau d'avis.

69. Une personne de toute moralité, âgée de 20 ans, pourrait entrer de suite pour nourrice; bon lait, bonne santé. S'adresser par lettre affranchie chez M. Moser, fabrique de gaz, à Bienne.

70. Une bonne cuisinière cherche une place pour entrer de suite. S'adr. au Neubourg n° 20, 5^{me} étage.

71. Une bonne cuisinière désire se placer de suite. S'adr. rue de l'Hôpital, n° 15, 1^{er} étage.

72. Un jeune homme marié, sachant travailler à la campagne, soigner le bétail, et un peu la culture de la vigne, aimerait trouver une place de maître domestique, valet de ferme ou toute autre analogue. Il possède de très bons certificats. S'adresser au bureau d'avis.

DEMANDES DE DOMESTIQUES.

73. Messieurs Jeanjaquet frères, sous l'hôtel des Alpes, demandent un jeune garçon pour **commissionnaire**.

74. On demande une **domestique** d'expérience, robuste, ayant surtout le témoignage d'une bonne conduite. S'adresser à M^{me} Reuter, au faubourg

cris d'hirondelles fendait l'air; car si l'inspiration vient du ciel et ne connaît que sa fantaisie, l'ordre et la mesure doivent régner sur la terre!

Et maintenant, représentez-vous les cercles amoureux de la valse qui s'enlacent, les pieds qui voltigent, les robes qui flottent et s'arrondissent en éventail; Fritz, qui tient la petite Sûzel dans ses bras, qui lui lève la main avec grâce, qui la regarde enivré, tourbillonnant tantôt comme le vent, et tantôt se balançant en cadence, souriant, rêvant, la contemplant encore, puis s'élançant avec une nouvelle ardeur; tandis qu'à son tour, les reins cambrés, ses deux longues tresses flottant comme des ailes, et sa charmante petite tête rejetée en arrière, elle le regarde avec bonheur, et que ses petits pieds effleurent à peine le sol.

Le gros Hâan, les deux mains sur les épaules de sa grande danseuse, tout en galopant, se balançant et frappant du talon, la contemplant de bas en haut d'un air d'admiration profonde; elle, avec son grand nez, tourbillonnant comme une girouette.

Schoûltz, à demi courbé, ses grandes jambes pliées, ses bras allongés, tenait sa petite rousse sous les bras, et tournait, tournait, tournait sans interruption avec une régularité merveilleuse, comme une bobine dans son dévidoir; il arrivait si juste à la mesure, que tout le monde en était ravi.

Mais c'est Fritz et la petite Sûzel qui faisaient l'admiration universelle, à cause de leur grâce et de leur air bienheureux. Ils n'étaient plus sur la terre, ils se berçaient dans le ciel; cette musique qui chantait, qui riait, qui célébrait le bonheur, l'enthousiasme, l'a-

75. On demande à Berne, pour le 1^{er} Février, une **femme-de-chambre** sachant le français et un peu l'allemand, connaissant à fond les ouvrages à l'aiguille ainsi que le lavage et le repassage. S'adr. à M^{me} Reuter, rue de l'Orangerie.

76. On demande une **bonne cuisinière**, de préférence une personne d'âge mûr. S'adresser au bureau de cette feuille.

77. On demande une bonne sommelière sachant parler les deux langues et pourvue de bons certificats; elle pourrait entrer de suite. S'adresser au bureau d'avis.

78. On demande de suite une bonne cuisinière bien recommandée. S'adr. au bureau d'avis.

79. On demande une bonne **femme de ménage**. S'adr. au bureau d'avis.

80. Une servante trouverait à se placer de suite pour aider dans un ménage. S'adr. faubourg du Crêt, n° 15, 1^{er} étage.

81. On demande pour de suite une servante sachant faire un bon ordinaire, parlant le français et pouvant produire de bonnes recommandations. S'adresser à M. Otz, notaire, à Cortaillod.

82. On demande pour un domaine d'une quarantaine de poses, dans le canton de Vaud, un maître valet marié et sachant l'allemand. S'adr. pour les conditions et voir le domaine à M. Vittelet, ancien préfet à Rolle.

83. On demande pour le 1^{er} mars une cuisinière de toute moralité, active et intelligente. Inutile de se présenter sans d'excellentes recommandations. S'adresser au bureau de ce journal.

84. On demande une jeune fille de 14 à 15 ans, ayant domicile en ville, pour lui confier la garde de deux enfants pendant la journée; elle serait nourrie et recevrait en outre un salaire proportionné à ce service. S'adr. au bureau d'avis.

OBJETS PERDUS ou TROUVES.

PERDU, jeudi dernier en ville, probablement dans la rue du Château, un paquet, enveloppe papier gris, contenant des papiers. La personne qui l'a trouvé voudra bien le remettre au bureau de cette feuille, elle obligera tout particulièrement la personne qui l'a perdu.

86. On a trouvé, à la Gare, dimanche 3 janvier, un **bournois** que l'on peut réclamer, contre les frais d'insertion, au bureau d'avis.

87. Le jeudi 17 décembre dernier, la personne qui a oublié un parapluie dans le magasin de Claude Ducrètet fils, peut venir le réclamer chez lui en payant les frais d'insertion.

mour, semblait avoir été faite pour eux: toute la salle les contemplait, et eux ne voyaient plus qu'eux-mêmes. On les trouvait si beaux, que parfois un murmure d'admiration courait dans la *Madame-Hutte*; on aurait dit que tout allait éclater; mais le bonheur d'entendre la valse forçait les gens de se taire. Ce n'est qu'au moment où Hâan, devenu comme fou d'enthousiasme, en contemplant la grande fille du bourgmestre, se dressa sur la pointe des pieds, et la fit pirouetter deux fois, en criant d'une voix retentissante: « You! » et qu'il retomba d'aplomb après ce tour de force; et qu'au même instant, Schoûltz levant sa jambe droite, la fit passer, sans manquer la mesure, au-dessus de la tête de sa petite rousse, et que d'une voix rauque, en tournant comme un véritable possédé, il se mit à crier: « You! you! you! you! you! » Ce n'est qu'à ce moment que l'admiration éclata par des trépignements et des cris qui firent trembler la baraque.

Jamais, jamais, on n'avait vu danser aussi bien; l'enthousiasme dura plus de cinq minutes; et quand il finit par s'apaiser, on entendit avec satisfaction la valse des esprits de l'air reprendre le dessus, comme le chant du rossignol, après un coup de vent dans les bois.

Alors Schoûltz et Hâan n'en pouvaient plus; la sueur leur coulait le long des joues; ils se promenaient, l'un la main sur l'épaule de sa danseuse, l'autre portant en quelque sorte la sienne pendue au bras.

(A suivre).

88. Il a été enlevé, dans une maison de cette ville, samedi dernier, un manteau de dame de drap noir avec une piqûre blanche. On promet une bonne récompense, à la personne qui pourra en donner des indices à l'Ecluse, maison Feusier, 2^{me} étage.

Samedi dernier, 2 courant, il a été oublié à la caisse d'une maison de Banque de la ville, un rouleau de fr. 500 en or; la personne qui en a disposé est priée de le remettre au bureau de cette feuille.

AVIS DIVERS.

Les personnes qui veulent bien s'intéresser à la vente en faveur de la **chapelle du Landeron**, sont prévenues qu'elle aura lieu jeudi 11 février.

Mesdames Auguste, Alphonse, et Henri de Coulon, préviennent qu'elles n'accepteront plus, à l'avenir, les factures qui leur seraient adressées sous le nom de **Coulon-DuPasquier**.

AVIS.

Le poste de **tenancier du cercle du Musée**, à Neuchâtel, est à repourvoir pour le 16 mars prochain. Le cahier des charges est déposé chez le président de la société auquel les demandes, écrites, devront être adressées jusqu'au 31 courant.

Neuchâtel, 9 janvier 1864.

Société de construction de Neuchâtel.

Concours

pour travaux de charpente.

La direction invite MM. les entrepreneurs qui seraient disposés à se charger de la charpente des deux bâtiments projetés sur le massif à l'ouest de la rue du Môle, en cette ville, à prendre connaissance des cahiers des charges, plans et devis, au siège de la société, et à y déposer leurs soumissions jusqu'au 23 janvier courant, à 4 heures du soir.

Le secrétaire.

F.-V. BOREL.

94. On demande comme apprentie, pour de suite, une jeune fille pour apprendre à polir les boîtes. S'adresser à Mad. Fanny Rosalaz, au n° 18, à l'Ecluse.

EMPRUNT DE MILAN.

Séries sorties au tirage du 2 janv. 1864: 102, 210, 2284, 2754, 5044, 5142, 5956, 4114, 5587.

96. Un jeune Zurichois, sachant le français et pouvant donner sur sa moralité de très-bons renseignements, cherche de suite une place dans une maison de commerce ou dans un bureau en qualité de commis. S'adr. par lettres affranchies, au bureau de ce journal, sous les initiales ZZ.

Changement de domicile.

Emma Gillote, tailleuse, fait savoir au public et particulièrement à ses pratiques, que son domicile est maintenant rue des Moulins, n° 27, 2^{me} étage.

98. On demande, dans un comptoir en ville, un bon ouvrier **remonteur**. S'adr. au bureau de cette feuille.

99. Louis L'Ecuyer, **boulangier**, a l'honneur de prévenir le public de Neuchâtel qu'il vient de reprendre la boulangerie de M. Perrin, à la Grand'rue n° 12; il fera tout son possible pour mériter la confiance des personnes qui l'honoreront de leur préférence.

ATTENTION.

On demande pour de suite, un **bon vigneron** muni de bons certificats, pour cultiver environ une trentaine d'ouvriers de vigne en un mas et à proximité de la maison d'habitation, laquelle pourrait lui être louée, avec écurie, grange, fenil, cave et dépendances, pour y entrer en jouissance dès le 1^{er} mars 1864. S'adr. au cit. Louis Udriet, agent d'affaires, à Boudry, qui indiquera.

CHANGEMENT DE MAGASIN

LE MAGASIN DE BRODERIES ET MOUSSELINES

de J. WILD de St-Gall

est transféré

à la RUE DU CHATEAU n° 2, maison de M. TAGMANN.

Conférences publiques pour hommes.

La prochaine conférence aura lieu lundi 18 janvier, à 8 h. du soir, **aux Berceles**, elle sera donnée par M. le ministre C. DUBOIS et aura pour sujet:

NICOLAS DE FLUE.

SOCIÉTÉ DES SCIENCES NATURELLES

Vendredi 15 janvier,

SUJETS ANNONCÉS:

Des maladies qui ont existé dans le canton de Neuchâtel, par M. le doct. GUILLAUME.

La Kabylie, par M. le prof. DESOR.

SOCIÉTÉ NEUCHATELOISE

D'UTILITÉ PUBLIQUE.

Cours public du samedi 16 janvier 1864, à 8 heures du soir.

le Tell et le Sahara

2^{me} conférence, par M. le Professeur Desor.

SECTION DE BOUDRY.

Cours public du Samedi 16 janvier 1864, à 7 heures du soir.

Les étoiles filantes,

par M. Hirsch, directeur de l'Observatoire.

Banque Cantonale Neuchâteloise.

L'intérêt attaché aux dépôts de fonds est fixé à:

3 % pour les bons à 30 jours de vue, 3 et 6 mois de date;

3 1/2 % pour les bons à 9 mois de date;

5.65 % pour les bons à 12 mois de date.

L'intérêt court dès la date du dépôt à la caisse de la Banque à Neuchâtel.

Neuchâtel, le 28 décembre 1863.

Le Directeur de la Banque,

H. NICOLAS.

SOCIÉTÉ SUISSE

pour l'assurance du mobilier contre l'incendie.

L'agent soussigné rappelle au public des districts de Neuchâtel et Boudry, que cette société en activité depuis bientôt 40 ans, assure toutes les propriétés mobilières, telles que: meubles, marchandises, outils de fabriques, instruments aratoires, bestiaux, foin et récoltes, etc. — Elle paie en plein sans aucune déduction et dans le plus bref délai tous les dommages produits par l'incendie et par l'eau, le sauvetage et la presse des circonstances (déménagement, disparition d'objets quelconques, etc.), ainsi que ceux occasionnés par la foudre et les explosions du gaz lorsqu'ils ne s'en seraient pas suivis.

Les formules pour propositions d'assurances sont distribuées gratuitement.

Aug. JEANMONOD.

Concours.

Le poste d'**instituteur** à la maison des orphelins de Neuchâtel, étant devenu vacant suite de la retraite du titulaire actuel appelé à d'autres fonctions, les personnes qui seraient disposées à se présenter pour desservir cette place, sont priées de faire parvenir leur demande jusqu'au 15 février prochain, à M. Ravenel, à Neuchâtel, auprès duquel on peut prendre connaissance des avantages et des restrictions de ce poste.

LES CONTRIBUABLES tant externes qu'internes, intéressés à l'entretien des routes vicinales situées dans le ressort communal de **Boudry**, sont convoqués en assemblée générale réglementaire pour dimanche 17 janvier courant, à 1 h. après-midi, à l'hôtel-de-ville de Boudry.

Ordre du jour:

1^o Renouvellement de la commission des routes.

2^o Vérification et acceptation des comptes de cette commission.

3^o Votation du projet de budget pour 1864.

4^o Nomination de la commission de vérification. Boudry, 8 janvier 1864.

Le secrétaire, H. POMEY.

Municipalité de Neuchâtel.

En exécution du Décret du Grand-Conseil en date du 11 février 1861, et conformément aux art 3 et 4 du règlement sur la police des chiens, toute personne domiciliée dans la circonscription municipale, qui garde un ou plusieurs chiens, doit en faire la déclaration du 2 au 15 janvier au chef de la garde municipale, et acquitter la taxe légale de fr. 10 en faisant faire l'inscription ordonnée. L'inscription est de 25 c. et la plaque avec le nom du propriétaire est de 50 c. en sus de la taxe.

Les contraventions au dit règlement seront punies d'une amende de fr. 5, et cas échéant les chiens seront abattus.

Neuchâtel le 1^{er} janvier 1864.

Direction de police municipale.

Fourniture de supports de lits en fer.

Le département militaire met au concours la fourniture de 100 supports de lits en fer pour la caserne de Colombier.

Dimensions :	longueur	1 mètre 90 cent.
	Largeur	0 " 85 "
	Haut. à la tête	0 " 95 "
	" aux pieds	0 " 82 "
	" des pieds au tablier	0 " 58 "

Poids du lit : 85 liv. poids fédéral.

Les cadres à la tête et aux pieds en fer rond forgé.

Les traverses en fer plat forgé.

Les tabliers en rubans ferts.

Les soumissions devront être cachetées et envoyées franco au département militaire au plus tard jusqu'au 20 janvier courant, portant sur l'adresse : **soumission pour lits en fer.**

Neuchâtel, le 5 janvier 1864.

Département Militaire.

111. Une maison de commerce de cette ville recevrait en apprentissage ou à défaut comme volontaire, un jeune homme bien recommandé et possédant une belle écriture. S'adresser au bureau de ce journal.

FREDERIC MADLIGER, maréchal-ferrant, venant de s'établir dans la forge de M. Suchard, à côté du moulin de M. Ch.-Ant. Borel, à Serrières, vient se recommander à la bienveillance du public pour tous les ouvrages neufs à faire, relatifs à son état, ainsi que pour toutes les réparations. Ses prix sont extrêmement modérés.

Le Magasin d'Horlogerie

de **J. Nesi** est transporté rue des Moulins, n° 3, au 2^{me} étage.

114. On demande pour la Chaux-de-Fonds 4 ou 6 bons ouvriers planteurs d'échappements ancre, soit à l'année ou aux pièces; règlement chaque semaine ou fin du mois, pension et logement: fr. 9 par semaine. S'adr. aux frères Dubois, rue Léopold Robert, 51, Chaux-de-Fonds.

Un jeune homme de 14 ans, nommé Fritz Mühlethaler, envoyé de Serrières à Neuchâtel pour faire réparer une montre, le mercredi 25 décembre écoulé, n'ayant pas reparé depuis, les autorités et particuliers qui pourraient en donner des nouvelles, sont instamment priés d'en avertir Jean Thomi, ouvrier à la papeterie de Serrières. Signalement: taille moyenne, cheveux blonds, figure allongée, blouse de laine noire, casquette brune, pantalon de velours noir rayé.

SOCIÉTÉ NEUCHATELOISE

D'AGRICULTURE

L'assemblée générale de la société neuchâteloise d'agriculture, aura lieu jeudi 14 janvier, à 10 h., au château de Neuchâtel.

Ordre du jour :

Election du président et renouvellement partiel du comité.

Proposition du comité touchant l'exercice de 1864.

Discussion générale sur la question du dessèchement des marais et sur celle des vers blancs.

117. On prendrait de suite un ou deux apprentis pour une partie de l'horlogerie. S'adresser au Tertre n° 8. Chez le même, un ou deux ouvriers pierristes trouveraient de suite de l'occupation.

118. Une demoiselle partant pour la Hollande, le 25 ou le 26 de ce mois, aimerait trouver une compagne de voyage. S'adr. au bureau d'avis.

119. On désire placer chez un agriculteur-vigneron expérimenté, un jeune homme fort et robuste, pour lui apprendre ces deux parties de la culture; ce jeune homme a déjà travaillé pendant deux ans à la vigne. S'adresser par lettres affranchies sous les initiales BB au bureau de cette feuille.

ETAT CIVIL de BOUDRY.

Naissances.

Le 15 déc. Cécile-Elisa, à Auguste Dupuis et à Elise-Adèle née Margairaz, vaudois.

Décès.

Le 16 déc. Louis-Edouard, 5 ans, 3 mois, 8 jours, fils de Emile Béguin et de Marie-Célima Jaquet, de Rochefort.

19. Léo, 1 an, 9 mois, 11 jours, fils de Paul-Léo Barbier et de Anaïs née Barbier, de Boudry.

23. Marie-Louise Merki, 16 ans, 1 mois, 23 jours, fille de Jean Merki et de Maria née Schuhmacher, Argovien.

Un livre appelé à faire sensation dans le monde des savants et des malades vient de paraître. C'est un traité de l'asthme intitulé: *Guide de l'Asthmatique.*

Le GUIDE DE L'ASTHMATIQUE a inauguré une véritable révolution dans le traitement de ces maladies, jusqu'ici réputées incurables, l'asthme et le catarrhe bronchique. Les nombreuses guérisons obtenues chaque jour attestent l'efficacité de la médication nouvelle préconisée par l'auteur; ce livre sera expédié franco contre envoi de 4 fr. en timbres-poste à l'auteur, rue du Bouloi, 2, ou à J.-B. Baillière, librairie de l'Académie impériale de Médecine, 19, rue Hautefeuille, à Paris.

Les malades peuvent s'adresser pour les renseignements et le traitement au Cabinet médical fondé rue du Bouloi, 2, à Paris, par le docteur Sermet, pour l'application de ce traitement.

Nouvelles.

Paris. — Comme l'annonçait la dépêche mentionnée dans notre précédent numéro, un nouveau complot, genre Orsini, vient d'être découvert. Des détails intéressants sur cette affaire sont communiqués au *Journal de Bruxelles* et à la *Gazette de Lausanne*, par leurs correspondants parisiens; en voici la substance: L'affaire remonte au mois d'octobre; depuis cette époque, on assure que la police française suivait la chose activement. Le complot aurait été discuté dans une réunion qui eut lieu à Lugano. Les deux partis en présence peuvent être personnalisés par Mazzini et par Garibaldi. On fut d'accord pour admettre qu'il fallait précipiter le mouvement et organiser une immense levée de boucliers en Europe. Mais Mazzini aurait fait observer un grand obstacle, l'empereur Napoléon. Dès lors il fallait songer tout d'abord à s'en débarrasser. Le parti garibaldien, et Garibaldi surtout, repoussèrent vivement cette proposition. Garibaldi consentait à se dégager complètement de toute attache avec le gouvernement italien, en donnant sa démission de député; mais à aucun prix il ne voulait aller au delà. Il déclina donc toute solidarité avec ce que l'on proposait et ce que l'on projetait.

Les choses suivirent donc leur cours. Les quatre hommes arrêtés entrèrent en France par Mulhouse. Ils portaient avec eux huit bombes, un peu différentes des bombes orsiniennes, deux revolvers et des poignards. En partant de Mulhouse, ils se séparèrent en deux parts et se répartirent deux hôtels de la capitale.

Le journal belge dit que la police française a été mise en éveil par celle de Londres, au sujet des quatre Italiens arrivés depuis quelque temps à Paris. Ils étaient descendus rue Saint-Honoré n° 185, hôtel de Lyon et d'Athènes, vis-à-vis des grands magasins de nouveautés du Louvre. Leurs noms étaient Trabuco, Imperatori, Græco et Canetta, des noms de guerre, très-probablement. Au bout de quelques jours, ils s'étaient séparés, et Trabuco et Imperatori étaient allés loger dans une chambre garnie de la rue Croix des Petits-Champs n° 4. On les laissait libres en apparence pour être sûr d'arrêter tous les complices et de saisir tous les fils du complot, mais toutes leurs démarches étaient surveillées et on ne les perdait pas de vue un instant. — Enfin, dimanche 3 janvier, la préfecture de police reçut les mandats d'amener.

M. Lagrange, officier de paix, qui a rempli en plusieurs circonstances des missions difficiles et de confiance, fut chargé de l'arrestation. Il se transporta immédiatement rue Croix des Petits-Champs, n° 4, avec ses agents.

On savait que Trabuco et Imperatori étaient rentrés chez eux vers 2 heures, mais, comme ils étaient vigoureusement armés, on préféra attendre leur sortie, pour éviter le scandale et peut-être l'effusion du sang.

A quatre heures Trabuco sortit: en un clin d'œil il fut enlevé, garotté et déposé dans une voiture qui attendait. En même temps, d'autres agents montaient au second étage, et enlevaient Imperatori. Au même moment une autre escouade enlevait Græco et Canetta, rue St-Honoré n° 185.

A 5 heures ils étaient tous les quatre écroués à Mazas.

On trouva à leurs domiciles un véritable arsenal: 1^o huit bombes; 2^o quatre revolvers à six coups chargés jusqu'à la gueule; 3^o quatre poignards à lame plate mais se terminant à la pointe par trois cannelures enduites d'une espèce de mastic bleuâtre, qu'on croit du *curare* (dans tous les cas se sont des armes empoisonnées); 4^o deux boîtes de poudre anglaise et une boîte de balles, et enfin 5^o un fusil-canne. Cette dernière arme est une canne en bambou blanc: en tirant les deux extrémités en sens inverse, elle se transforme en un instant en un fort beau fusil.

Les bombes ne sont plus tout à fait celles d'Orsini; elle sont perfectionnées: on se rappelle que les premières avaient la forme d'une grosse poire, étaient en fonte grise, et chargées de fulminate. Celles d'aujourd'hui ont exactement la forme d'un œuf et la grosseur du poing; elles sont en fonte ordinaire et chargées de poudre au lieu de fulminate.

« On n'a trouvé aucun papier à leur domicile, et les perquisitions sur leurs personnes n'avaient rien amené, quand on découvrit dans le bas du pantalon de Trabuco, entre la doublure et l'étoffe, une lettre écrite tout entière de la main de Mazzini, et datée de Lugano. Cette lettre est assurément une capture plus précieuse que celle des coupables eux-mêmes.

Holstein. — Le duc d'Augustenbourg continue à résider à Kiel. Il y reçoit des députations à pied et à cheval; trois cents paysans holsteinois, montés sur de beaux et forts chevaux du pays, ont défilé sous son balcon en l'acclamant, afin de lui faire croire que les campagnes lui sont dévouées autant que les villes. Les dames lui apportent des bouquets, des bannières brodées de leurs mains, et les poètes holsteinois chantent ses louanges en vers. Comment le duc pourrait-il s'éloigner d'un pays où on lui fait un tel accueil? Aussi comprend-on qu'il ait fait la sourde oreille lorsque la Prusse et l'Autriche l'ont engagé à

quitter Kiel, avant qu'elles en aient présenté la motion officielle à la Diète de Francfort. Le duc d'Augustenbourg a engagé au contraire la duchesse son épouse à le rejoindre à Kiel, afin de jouir en commun des douceurs de cet enthousiasme.

Altona, 9 janvier. — Les commissaires fédéraux dans le Holstein viennent de publier un Manifeste d'après lequel le gouvernement provisoire installé dans la ville de Plön, cessera ses fonctions à dater du 12 janvier. Toutes les administrations centrales seront transférées à Kiel et prendront le nom de « régence ducale. » — La régence administrera le Holstein selon les lois existantes et sous la haute surveillance des commissaires fédéraux.

Hambourg, 10 janvier. — Les Danois ont fait sauter les ponts sur l'Eider, près de Tœningen et de Wollersum. Le passage près de Frédérikstadt a été rendu difficile. Toutefois, les communications postales ne sont pas interrompues.

Copenhague, 11 janvier. — Le Rigsraad est réuni pour discuter les affaires du royaume. La Norvège arme. Les milices s'exercent.

Leipzig, 11 janvier. — En recevant une adresse en faveur du prince d'Augustenbourg, le roi de Saxe a exprimé la satisfaction qu'il en éprouvait. Le succès, a dit le roi, ne dépend pas de moi, mais je défendrai invariablement cette cause.

New-York, 30 décembre. — Presque partout les armées prennent leurs quartiers d'hiver.

Le ministre plénipotentiaire de France, M. Mercier, ira prochainement à Paris.

Le manque de chaussures empêche à l'armée séparatiste de Longstreet de poursuivre ses avantages.

Le bombardement, qui a recommencé à Charleston, a incendié douze maisons.

Nouvelle-Orléans, 18 décembre. — Lors d'un meeting tenu à Port-Jakson, les nègres auraient pendu 30 officiers ou soldats blancs, et deux régiments auraient été impuissants à rétablir l'ordre.

Vaud. — Ces jours derniers on avait aperçu un sanglier dans un bois de la commune de Romainmôtier, au-dessous de la route de Vaulion. Une chasse a été organisée jeudi; elle comptait 24 personnes de Romainmôtier, 16 de Juriens et 6 d'Envy. Après une battue qui n'a pas été fort longue, l'animal, blessé par le citoyen Hautier, de Juriens, a été fusillé par nombre de chasseurs.

Neuchâtel. — Dimanche dernier, M. F.-Auguste Quinche, ministre suffragant à la Chaux-de-Fonds, a été élu pasteur de la paroisse de Môtiers à l'unanimité de 127 suffrages.

— Pendant l'année 1863, dans la circonscription de Neuchâtel, il y a eu 84 mariages, et 308 naissances, qui se répartissent ainsi: légitimes, 290; illégitimes, 18; du sexe masculin, 142; du sexe féminin, 166; nés-morts, 22; légitimes, 17; illégitimes, 5. Décès: 251, soit, d'après les sexes: masculin, 134, féminin, 117; d'après les saisons: printemps, 69; été, 39; automne, 63; hiver, 80.

— Par arrêté du 8 janvier, le conseil d'Etat, considérant qu'il a été officiellement constaté que la maladie contagieuse du bétail, dite surlangue et claudication, a éclaté dans plusieurs communes du canton par l'introduction de porcs gras provenant de France; considérant en outre que cette maladie règne dans tous les cantons voisins, et qu'il importe de prendre toutes les mesures nécessaires pour en empêcher l'extension, a totalement interdit toute importation dans le canton, de bétail à cornes, moutons, chèvres et porcs, provenant de la France, jusqu'à nouvel ordre.

— Le Dimanche 3 janvier entre quatre et cinq heures du soir, la machine que l'on avait envoyée de Pontarlier, au secours du train arrêté par les neiges, ramenait à la gare de cette dernière ville plusieurs voyageurs qui, se trouvant dans le train au moment où il avait été surpris par la tourmente, s'étaient vus obligés de demeurer quinze heures dans leurs wagons respectifs, exposés au froid le plus intense.

Parmi eux se trouvait un militaire, âgé de 22 ans, originaire de la Charente et domicilié à Mouthé, qui a eu les pieds gelés. On le descendit du wagon et on le transporta aussitôt à l'hôpital où tous les soins que réclamait son état lui furent prodigués.

RÉUNION COMMERCIALE.

Neuchâtel, mercredi 13 janvier 1864.

	Prix fait.	Demandé à	Offert à
Banque Cantonale Neuchâteloise jouissance, avril			665
" " " " nouvelles			635
Franco-Suisse, actions, j ^e			110
Franco-Suisse, oblig., j. 10 septembre			310
Comptoir d'escompte du Val-de-Travers			650
" " " " nouvelles			610
Lots de la Municipalité de Neuchâtel		11	
Lots de Milan		35	
Société de construction			92
Crédit foncier neuchâtelois			535
Actions immeuble Chatoney			500
Hôtel Bellevue			485
Obligations Locle-Chaux-de-Fonds			86 75 %
Central-Suisse			
Mines de la Loire, oblig. 5 %			